

	<b>Pôle CRISTALES</b> <i>Coordination pour la Recherche et l'Information, les Soins,  les Thérapeutiques, les Analyses de Laboratoire et  l'Education à la Santé</i>	
	<b>ACCUEIL DES INTERNES</b>	<b>Rédaction :</b> <b>Wanda YEKHLEF</b> <b>Date : 29/05/2020</b> <b>Page 1 sur 3</b>

**Présentation du pôle Cristales** : ce pôle transversal vient compléter l'offre au périmètre de l'ensemble de l'établissement voire pour certains dispositifs au delà de l'échelon départemental. Il comporte 11 unités fonctionnelles réparties de la manière suivante :

Département « soins somatiques préventions santé publique » :

- Service de Soins Somatiques : Spécialités ( endocrinologie, OPH, gynécologie obstétrique, addictologie, consultation douleur hypnoalgésie, gériatrie) , Soins buccodentaires, médecine générale
- PASS somatique
- PASS dentaire
- Addictologie « Elsa »
- Comité Sida Sexualités préventions
- Ethnopsychiatrie
- Consultation handicap : patients de la file active ambulatoire, résidents des établissements médico sociaux, personnes vivant à leur domicile enfants et adultes, handicap psychique et/ou mental et associé (sensoriel, moteur), troubles neurocomportementaux, troubles du spectre autistique et troubles envahissants du développement, déficience intellectuelle

Structures médico techniques :

- PUI
- Biologie
- Département information médicale

### **Organisation de la prise en charge somatique :**

L'organisation du service répond aux exigences de continuité et de permanence des soins sur chacun des quatre sites d'hospitalisation.

La couverture somatique est assurée par les médecins généralistes référents par secteur selon une liste mise à jour et accessible sur le site intranet de l'établissement.

**Sur le site de Neuilly-sur-Marne**, l'ensemble des UHTP dont les unités de patients au long cours, le CAC du pôle G09 et les structures ambulatoires (hôpitaux de jour, groupe séquentiel) et la MAS de l'Isle.

**Sur les sites distants** : Les UHTP de Saint Denis, Aubervilliers et Bondy. Le CAC Henri Duchêne et le foyer de postcure, ainsi que le CAC de Saint-Denis selon demande.

Cette organisation permet ainsi de prendre en charge l'examen clinique initial de tout patient hospitalisé quel que soient ses modalités d'hospitalisation et le suivi du patient pendant toute la durée d'hospitalisation.

	<b>Pôle CRISTALES</b> <i>Coordination pour la Recherche et l'Information, les Soins,  les Thérapeutiques, les Analyses de Laboratoire et  l'Education à la Santé</i>	
	<b>ACCUEIL DES INTERNES</b>	<b>Rédaction :</b> Wanda YEKHLEF <b>Date :</b> 29/05/2020 <b>Page 2 sur 3</b>

Quand vous êtes de garde, vous avez à effectuer un examen clinique à minima, reporter l'ensemble du traitement du patient (somatique et psychiatrique) et recueillir les informations essentielles à une prise en charge à l'admission. Vous avez dans le DPI Cortexte une page « observation somatique » et aussi un « questionnaire d'entrée somatique » qui sera complété par le médecin généraliste référent.

L'examen initial réalisé à l'admission du patient pourra à minima comporter la mesure des paramètres suivants : vigilance, pression artérielle, pouls, température, fréquence respiratoire, glycémie capillaire, SaO2 en cas d'agitation\*. Ces paramètres sont à recueillir par l'infirmier(e) du pôle concerné.

Le suivi médical est assuré pendant l'hospitalisation au rythme des besoins inhérents à la prise en charge somatique du patient et en partenariat avec les équipes médico-soignantes des différents pôles de psychiatrie (selon les recommandations de la prise en charge somatique (recommandations HAS, juin 2015)

La préparation à la sortie doit être au mieux organisée conjointement entre les médecins psychiatres et généralistes référents du patient.

Les patients sortis d'hospitalisation peuvent bénéficier de consultations de médecine générale ou de médecine spécialisée ambulatoires afin de garantir une continuité des soins et faciliter l'ancrage des patients auprès d'un médecin généraliste de ville. Cette consultation handicap est aussi dédiée aux résidents des établissements médico sociaux partenaires. L'ensemble de l'offre est accessible sur le site intranet de l'établissement. Vous pourrez vous appuyer sur les médecins généralistes référents avec lesquels vous travaillerez.

**Sur le site de Neuilly Sur Marne** : du lundi au vendredi, de 9h à 17h, selon un planning hebdomadaire entre les médecins généralistes référents des unités du site de Neuilly-sur-Marne, une garde intérieure permet de répondre à toute situation d'urgence patients/personnels et pallie à toutes demandes ponctuelles ; cette organisation est régulée à partir de l'accueil du service des spécialités.

#### **Astreintes opérationnelles des médecins généralistes :**

La permanence des soins s'organise autour d'une seule astreinte opérationnelle pour l'ensemble des sites de 17h à 9h du lundi au vendredi et le samedi à partir de 12h. Le médecin est d'astreinte une semaine entière du lundi 17 h au lundi 9h.

Le médecin généraliste d'astreinte est présent sur le site de Neuilly sur Marne le samedi de 9h à 12h.

Le médecin généraliste d'astreinte est contacté principalement par l'interne ou le psychiatre de garde des unités d'hospitalisation du site de Neuilly-sur-Marne, de Saint-Denis, de Bondy et d'Aubervilliers et/ou de toute autre structure clinique y compris la MAS de l'Isle. Il assure une réponse à toute vos demandes : aide au diagnostic, traitement, lecture ECG, décision de transfert.

La liste des astreintes se trouve au niveau de la valise de garde sur intranet. Tout changement dans la liste d'astreinte s'opère via un formulaire spécifique adressé en copie à la gestion médicale.

	<b>Pôle CRISTALES</b> <i>Coordination pour la Recherche et l'Information, les Soins,  les Thérapeutiques, les Analyses de Laboratoire et  l'Education à la Santé</i>	
	<b>ACCUEIL DES INTERNES</b>	<b>Rédaction :</b> <b>Wanda YEKHLEF</b> <b>Date : 29/05/2020</b> <b>Page 3 sur 3</b>

**L'ensemble de l'offre de consultations du pôle CRISTALES** est accessible via le site intranet et internet de l'établissement. Toute demande de consultations spécialisées, actes d'imagerie et autres examens complémentaires doit faire l'objet d'une demande de prise en charge validée par le secrétariat du service des spécialités. Elles bénéficient aux patients hospitalisés et aux usagers de la PASS.

**Prise en charge des détresses vitales :**

- Une organisation définie et protocolisée selon la configuration des sites : site intranet volet gauche « urgence ».
- Une formation vous sera proposée en juillet : date à définir : je l'animerai et nous reprendrons les gestes pratiques sur mannequin à réaliser en cas de détresse vitale ; elle sera associée à un contenu pratique des principaux « pièges » à éviter en garde ainsi que les principales vigilances somatiques en psychiatrie.

Autre sollicitation possible en gardes : accidents du travail du personnel

Si c'est le cas, consigner votre observation médicale mais ne rédiger aucun certificat

D'une manière générale, aucun certificat n'est à rédiger et signer par un interne de garde. ( certificat de décès par ex)

**Covid et aspect spécifique de prise en charge**

Vous pourrez vous référer aux outils et supports : logigramme UHTP et questionnaire de repérage covid en UHTP et en ambulatoire sur le DPI Cortexte. Accueil en CMP et autres structures ambulatoires. Les patients à l'admission bénéficie d'un test PCR soit en amont (SAU) soit à l'entrée en UHTP. Un support gestion chambre double et triple dans le contexte du risque infectieux covid 19 pourra aussi vous aider.

Je reste disponible par mail ou tél pur vous aider et vous accompagner au cours de votre semestre.

N'hésitez pas à m'interpeller au cas de besoin

Voici mes coordonnées :

Wanda Yekhlef

[w.yekhlef@epsve.fr](mailto:w.yekhlef@epsve.fr)

01 43 09 30 33

06 82 82 28 06